# 5ème anniversaire de l'Accord de Paris : le CESE plaide pour rectifier les trajectoires actuelles d'évolutions des émissions françaises

PUBLIÉ LE 12/12/2020

**A la veille du cinquième anniversaire de l'Accord de Paris et de l'organisation du Climate Ambition Summit 2020, fort des travaux rendus au Gouvernement depuis de nombreuses années concernant les politiques climatiques et la transition énergétique, le CESE alerte à nouveau sur la nécessité pour la France de se doter des moyens nécessaires pour lutter contre le réchauffement climatique et respecter ses engagements.**

Selon le CESE, comme il l'avait déjà rappelé, entre autre, dans sa résolution de mars 2020 « *Accord de Paris et neutralité? carbone en 2050 : comment respecter les engagements de la France ?* », **le risque de non-respect des engagements de la France et des objectifs fixés est majeur**, au vu de l'ampleur des mutations à opérer pour atteindre la neutralité carbone (division par 6 des gaz à effet de serre par rapport à 1990). **Le respect de l'objectif de 2050 doit de fait passer aujourd'hui par des mesures de rectification des trajectoires actuelles d'évolution des émissions de GES.**

« *Le 5ème anniversaire de l'Accord de Paris est l'occasion pour le CESE de réaffirmer ses alertes et de* ***ré-exprimer fortement ses recommandations, toujours valides afin qu'elles soient prises en compte****. Le CESE, depuis sa transformation en Conseil économique social et environnemental, a dédié une formation de travail aux enjeux environnementaux* ***et a produit de nombreux travaux d'actualité, notamment sur le climat et la transition énergétique.*** *Le CESE a souligné l'important retard pris lors de la première période de programmation 2015-2018. La nouvelle SNBC vise désormais la « neutralité carbone » à l'horizon 2050. Avec l'adoption ce jour par l'Europe du rehaussement d'objectif de réduction à 55 % des émissions de gaz à effet de serre pour 2030, pour être au rendez-vous, la France doit notamment diminuer fortement son empreinte carbone, revoir les moyens dédiés, mettre en cohérence les politiques d'adaptation et d'atténuation, articuler les efforts nationaux et territoriaux, suivre ses capacités réelles de stockage du CO2… »,* déclare Anne-Marie Ducroux, Présidente de la section environnement du CESE, depuis 2010.

***Pour retrouver les principaux avis de la section environnement du CESE sur ces sujets :***

- *« Contributions sur l'empreinte carbone de la France »* (annuelles)

- « Accord de Paris et neutralite? carbone en 2050 : comment respecter les engagements de la France ? » (11 mars 2020), rapporté par Jean Jouzel et Michel Badré ;

- *« Climat-énergie : la France doit se donner les moyens. Avis sur les projets de Stratégie nationale bas-carbone et de Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)» (10 avril 2019), rapporté par Guillaume Duval et Madeleine Charru ; et contribution à la consultation publique sur la PPE et la SNBC (février 2020) ;*

- *« Avis du CESE sur l'article 1er du projet de loi relatif à l'énergie » (20 février 2019), rapporté par Guillaume Duval et Jacques Landriot ;*

- *« Comment accélérer la transition énergétique ? Avis sur la mise en œuvre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) » (28 février 2018), évaluation de la loi 3 ans plus tard, rapporté par Guillaume Duval et Madeleine Charru ;*

- *« Sciences et société : répondre ensemble aux enjeux climatiques » (11 octobre 2017), rapporté par Julien Blanchet et Jean Jouzel ;*

- *« La justice climatique : enjeux et perspectives pour la France » (27 septembre 2016), rapporté par Jean Jouzel et Agnès Michelot ;*

- *« Vingt ans de lutte contre le réchauffement climatique en France : bilan et perspectives des politiques publiques » (29 avril 2015), rapporté par Gaël Virlouvet ;*

- *« L'adaptation de la France au changement climatique mondial » (13 mai 2014), rapporté par Antoine Bonduelle et Jean Jouzel.*

***Mandat de la section de l'environnement, depuis 2010 :****les domaines du changement climatique, de la transition énergétique, de la prévention, de la gestion et de la réparation des risques environnementaux, de la protection et la valorisation de l'environnement, de la biodiversité, de la mer et des océans, et de la qualité de l'habitat.*

**Contact presse :**

Juliette Prost

06 72 47 53 28

juliette.prost@plead.fr

Télécharger

© - copyright CESE - Mai 2024